

- Une décision médicale a pu hâter la mort dans plus d'un décès non soudain sur deux
- Encadré 1 : La loi Leonetti
- Encadré 2 : L'enquête La fin de vie en France
- Soulager la douleur ou limiter un traitement
- Encadré 3 : L'euthanasie : demandes et pratiques rares
- Une décision collective dans neuf cas sur dix
- Encadré 4 : Comparaison avec d'autres pays européens